



Appel à Candidature « Promeneurs du Net »

Puy de Dôme et Allier

Automne 2019



Fédération des
Centres Sociaux
de l'Allier



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de l'Allier



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
du Puy-de-Dôme



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
et de la Protection
des Populations

DDCSPP



Allier
le Département



L'essentiel & plus encore

1. Introduction : principes et enjeux du dispositif

a. Contexte

Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes. Près de 80% des 13-19 ans disposent d'un Smartphone et près de la moitié d'entre eux se connecte plusieurs fois par jour aux réseaux sociaux tels que Youtube, Instagram ou Snapchat.

Visionner des vidéos, discuter avec la famille ou les amis, jouer, partager des photos ou suivre l'actualité sont quelques-uns des usages variés d'Internet par les jeunes. Internet est également le premier support de recherche d'informations, dans le cadre de recherches pour l'école ou personnelles.

Apprendre, s'informer, sociabiliser, s'exprimer, se divertir, créer... Internet est un territoire qui présente à la fois des risques, mais aussi d'importantes potentialités pour les jeunes.

L'éducation au numérique et aux médias est un enjeu fort pour garantir une bonne compréhension de l'outil numérique et ses potentialités.

La mise en place d'actions éducatives « sur la toile » est donc essentielle pour accompagner les pratiques des jeunes et ainsi minimiser les risques de difficultés, tout en valorisant les compétences acquises par ces derniers.

b. Historique de la démarche

La démarche « Promeneurs du Net » initiée en Suède il y a une dizaine d'années a été expérimentée en France via plusieurs Caf dont celle de la Manche, du Cher, du Morbihan ou encore de l'Ardèche entre 2011 et 2016.

Cette expérimentation se fonde sur un constat : si les adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs sont présents là où se trouvent les jeunes (à l'école, dans les centres sociaux, les accueils de loisirs, dans la rue, etc) ils ne sont pas suffisamment présents dans les « rues numériques » fréquentées par les jeunes au quotidien.

La présence éducative sur Internet apparaît aujourd'hui comme un élément incontournable des politiques préventives, éducatives et sociales, en direction des jeunes de 12 à 25 ans.

Il s'agit, pour les professionnels de la jeunesse, de poursuivre en ligne leurs fonctions exercées auprès des jeunes : accueil, écoute, conseil, orientation, élaboration de projets, etc.

Pour cela, ils sont présents en ligne et sur les réseaux sociaux, où ils peuvent entrer en contact avec les jeunes et répondre à leurs sollicitations en s'appuyant sur un outil devenu incontournable.

Les Promeneurs du Net sont mandatés par leur employeur dans le cadre d'un conventionnement avec la Caf du département où ils exercent.

c. Objectifs de l'appel à candidature

Le projet Promeneurs du Net est déployé sur le Puy-de-Dôme depuis fin 2017 et sur l'Allier depuis fin 2018.

Le présent appel à candidature a pour objectif de poursuivre le déploiement des Promeneurs du Net sur les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

Il s'agit pour la structure qui candidate, d'identifier les salariés volontaires qui souhaitent s'investir en tant que Promeneurs du Net. La structure peut être municipale, associative ou publique et doit assurer un accueil régulier de public jeune.

2. Les Promeneurs du net

a. Des professionnels de la jeunesse...

Rejoindre le projet Promeneurs du Net, c'est avant tout exercer au quotidien avec les jeunes (12-25 ans) et souhaiter enrichir ses pratiques professionnelles par une présence éducative en ligne.

Il n'est pas nécessaire d'être expert ni même familier de l'outil numérique ou des réseaux sociaux mais cela nécessite d'avoir un intérêt pour la culture numérique et des réseaux sociaux.

Il peut travailler dans un centre social, un foyer de Jeunes Travailleurs, un Point Information Jeunesse, un accueil jeunes, une Maison des Jeunes et de la Culture, une Mission Locale, une Maison Des Ados, un IME, etc.

b. ... poursuivant leurs fonctions en ligne

Le Promeneur du Net intervient au titre des missions relatives à son poste. La présence en ligne est un outil, une modalité d'intervention qui ne vient pas en concurrence du présentiel.

Les Promeneurs du Net sont présents sur le ou les réseaux sociaux de leur choix, suivant ceux fréquentés par les jeunes qu'ils accompagnent.

Ils sont présents plusieurs heures par semaine auprès des jeunes qui ont ainsi la possibilité d'échanger, d'interpeler le professionnel qu'ils connaissent.

La présence du professionnel en ligne lui permet différentes interventions :

- Communiquer une information générale ou ciblée concernant la structure (horaires, activités...), le territoire (événements locaux, animations...) ou les thématiques concernant ses fonctions (emploi, santé, prévention...)
- Maintenir le lien social : des échanges alternant présence dans les structures et en ligne permettent de garantir une continuité de la relation éducative dans le temps et de renforcer la relation de confiance.
- Entrer en contact avec les jeunes lorsque cela semble pertinent : répondre à un questionnement, réagir à une publication, valoriser une pratique artistique...
- Accompagner des projets : émergence d'initiatives, aide à la formalisation de projet et accompagnement de leur réalisation, suivi de parcours individuels ou collectifs de jeunes sur les thématiques en lien avec la mission de professionnel
- Offrir une écoute : espace de parole en privé ou public, groupes de discussion, écoute active et individuelle, l'outil numérique offre d'autres modes d'échange sur des sujets qui peuvent concerner les jeunes accompagnés.

Par sa présence sur un ou plusieurs réseaux sociaux, le professionnel peut également mettre en valeur les actions de sa structure et relayer la communication de celle-ci.

c. ... et en réseau !

Les Promeneurs du Net forment un réseau de professionnels jeunesse, bénéficiant d'une coordination assurée par la Fédération des centres sociaux de l'Allier pour le Puy-de-Dôme et l'Allier.

Le réseau propose :

- Des accompagnements individuels et collectifs à la prise en main des outils numériques et à la montée en compétences sur ces questions
- Des formations sur les pratiques éducatives en ligne, les pratiques des jeunes sur Internet, l'utilisation des réseaux sociaux numérique, etc
- Des temps d'échanges de pratiques avec d'autres professionnels de la jeunesse engagés dans le projet Promeneur du Net

- La construction collaborative d'un carnet d'adresse de personnes ressources sur différentes thématiques pouvant poser questions aux professionnels : le droit du numérique, la santé et les écrans, etc

3. Les engagements

L'entrée dans le dispositif Promeneurs du Net est marquée par la signature de la charte nationale, qui permet de conventionner entre Le Promeneur du Net, son employeur et la Caf du département où il exerce, afin de déterminer les engagements de chacune des parties.

a. Le Promeneur du Net

Le Promeneur du Net s'engage à :

- ouvrir des comptes professionnels sur les réseaux sociaux en respectant au maximum la structuration prénom+ structure+ photo du promeneur
- être présent sur les réseaux sociaux plusieurs heures par semaine, de préférence quand les jeunes sont disponibles
- respecter la charte des Promeneurs du Net (cf annexe 1), la charte graphique
- renseigner le fichier d'évaluation de son activité Promeneur du Net (cf annexe 2)
- participer aux temps collectifs du réseau : formations, échanges de pratiques
- n'avoir aucune action de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et ne pas exercer de pratiques sectaires (appropriation et diffusion de la charte de la Laïcité comprise dans la charte des Promeneurs du Net)
- fournir un bilan de l'action (nombres de jeunes connectés, les types d'interventions, le nombre de jeunes rencontrés après un contact sur Internet, nombre de projets initiés...)

b. L'employeur

La structure retenue s'engage à :

- fournir aux Promeneurs de sa structure les moyens d'effectuer une présence en ligne (smartphone professionnel, tablette) notamment grâce à la subvention d'équipement versée par les Caf
- mettre en œuvre une présence éducative sur Internet au sein de sa structure

- respecter la charte des Promeneurs du Net (cf annexe 1),
- n'avoir aucune action de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et ne pas exercer de pratiques sectaires (appropriation et diffusion de la charte de la Laïcité)
- fournir une évaluation de l'activité Promeneurs du Net
- informer la Caf et ses partenaires du choix d'un Promeneur dans le cas d'un recrutement ou d'un changement
- respecter les objectifs du projet

c. Les Caisses d'Allocations Familiales et la structure coordinatrice

Les Caisses d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme et de l'Allier s'engagent à :

- Apporter une aide financière aux structures rejoignant le projet Promeneurs du Net, dont le montant est déterminé par la Caf de chaque département, servant à financer les coûts inhérents au lancement de la démarche
- Inscrire les nouveaux Promeneurs du Net dans les pages de l'annuaire national des Promeneurs du Net (promeneursdunet.fr)

La structure coordinatrice s'engage à :

- Apporter conseils et appui aux Promeneurs
- Organiser des formations en fonction des besoins exprimés par les professionnels dans le cadre de leur activité Promeneurs du Net
- Organiser des temps d'échanges entre Promeneurs du Net
- Evaluer le dispositif, notamment en s'appuyant sur les relevés d'activité fournis par les Promeneurs du Net

4. Délais de candidature et présentation du dispositif

Les Caf souhaitent proposer deux appels à candidature par an, afin de constituer des groupes homogènes en termes d'accompagnement et de besoins.

Les personnes qui souhaitent s'engager en tant que Promeneur du Net devront remplir le document ci-dessous avant le 30 septembre 2019 et le transmettre à l'adresse : promeneursdunet6303@gmail.com.

A l'issue de cet appel à candidature, les Promeneurs du Net retenus sont invités à assister à l'une des deux réunions d'accueil et de présentation prévues :

- Le vendredi 8 novembre 2019, de 10h à 12h

Caf de l'Allier, 6 place Charles de Gaulle, 03200 Vichy

Ou le

- Le jeudi 14 novembre 2019, de 14h à 16h

Caf du Puy-de-Dôme, Cité administrative, rue Pélissier, 63000 Clermont-Ferrand

Dossier à compléter et à envoyer avant le 30/09/2019

Merci de compléter une fiche par candidat Promeneur du Net et la renvoyer par mail à l'adresse suivante : promeneursdunet6303@gmail.com

Accompagné des documents ci-dessous :

- Récépissé de déclaration en Préfecture
- Numéro SIRET/SIREN
- Statuts
- Relevé d'Identité Bancaire

Le candidat Promeneur du Net

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Structure : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

LA STRUCUTRE

Nom de la structure : _____

Nom à indiquer sur la convention : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Engagement Prévisionnel :

Nombre d'heures hebdomadaires prévisionnelles de présence sur les réseaux sociaux souhaités :

- 2h 3h 4h 5h 6h et +

Sur quel(s) réseaux sociaux :

- Facebook
- Instagram
- Snapchat
- WhatsApp
- Skype
- Google +
- Réseaux sociaux de consoles, jeux vidéos
- Autre : _____

Public Bénéficiaire :

- Jeunes de 12-17 ans
- Jeunes de 18-25 ans
- Parents
- Autre : _____

Descriptif de l'Action :

Objectifs et projet de la structure en lien avec l'intégration du projet Promeneur du Net

Expérience dans le champ de la jeunesse et appétence du Candidat à la question du numérique
(projet menés sur la culture numérique)

Mode d'intervention sur le net et outils à disposition du promeneur du Net

Informations complémentaires :

En signant ce document, vous certifiez avoir pris connaissance de la charte en annexe 1

**Date, nom et signature du responsable légal
de la Structure et cachet de la Structure**

Nom et signature du candidat Promeneur du Net